

Arrêté de composition
Commission de recrutement en Master 1

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'éducation et notamment ses articles L. 612-6 et D. 612-33 à D. 612-36-4 ;

ARRETE

Article 1

A partir de l'année universitaire 2024-2025, la Commission de recrutement chargée de procéder à la sélection des étudiants en Master 1 de la composante Inspé pour la formation **Professorat des écoles** est composée comme suit :

Président(e) :

- **Patrice BONNET**, Directeur adjoint formation.

Membres :

- **Vincent GROSSTEPHAN**, responsable mention.
- **Aurélie PASQUIER**, coordonnateur pédagogique.
- **Valérie BARANES**, coordonnateur pédagogique.
- **Jessyca TRETOLA**, coordonnateur pédagogique.
- **Alexandra GRANDGEORGE**, coordonnateur pédagogique.
- **Fabrice BARTH**, coordonnateur pédagogique.

Article 2

Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter de la date de sa publication. Elles prendront fin, au plus tard, en même temps que les fonctions du Président.

Article 3

Le présent arrêté est soumis à publicité. Il est publié sur le site internet de la composante.

Article 4

La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 15/05/2024



Eric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université

**Arrêté de composition
Commission de recrutement en Master 1**

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'éducation et notamment ses articles L. 612-6 et D. 612-33 à D. 612-36-4 ;

ARRETE

Article 1

A partir de l'année universitaire 2024-2025, la Commission de recrutement chargée de procéder à la sélection des étudiants en Master 1 de la composante Inspé pour la formation :

***Enseigner les arts au CLG et au LGT** est composée comme suit :

Président(e) :

- **Patrice BONNET**, Directeur adjoint formation.

Membres :

- **Patrice LAISNEY**, responsable mention.
- **Sandrine ESCHENAUER**, responsable adjointe mention.
- **Serge MAZEAU**, responsable de parcours.
- **Sarah LALLEMAND**, responsable d'option.
- **Christophe FLOQUET**, responsable d'option.

***Professeur documentaliste** est composée comme suit :

Président(e) :

- **Patrice BONNET**, Directeur adjoint formation.

Membres :

- **Patrice LAISNEY**, responsable mention.
- **Sandrine ESCHENAUER**, responsable adjointe mention.
- **Véronique AUGÉ**, responsable de parcours.

***Enseigner l'économie-gestion au LGT** est composée comme suit :

Président(e) :

- **Patrice BONNET**, Directeur adjoint formation.

Membres :

- **Patrice LAISNEY**, responsable mention.
- **Sandrine ESCHENAUER**, responsable adjointe mention.
- **Noémie OLYMPIO**, responsable de parcours.

***Enseigner l'éducation physique et sportive** est composée comme suit :

Président(e) :

- **Patrice BONNET**, Directeur adjoint formation.

Membres :

- **Patrice LAISNEY**, responsable mention.
- **Sandrine ESCHENAUER**, responsable adjointe mention.
- **Maxime TRAVERT**, responsable de parcours.
- **Nicolas MASCRET**, responsable de parcours.

***Enseigner les lettres, le français langue étrangère au CLG et au LGT** est composée comme suit :

Président(e) :

- **Patrice BONNET**, Directeur adjoint formation.

Membres :

- **Patrice LAISNEY**, responsable mention.
- **Sandrine ESCHENAUER**, responsable adjointe mention.
- **Fatima DAVIN**, responsable d'option.
- **Stéphanie FONVIELLE**, responsable de parcours.

***Enseigner l'Histoire-Géographie au CLG & LGT** est composée comme suit :

Président(e) :

- **Patrice BONNET**, Directeur adjoint formation.

Membres :

- **Patrice LAISNEY**, responsable mention.
- **Sandrine ESCHENAUER**, responsable adjointe mention.
- **Malek BOUZID**, responsable de parcours.
- **Virginie BABY-COLLIN**, responsable de parcours.

***Enseigner une langue vivante étrangère au CLG et au LGT** est composée comme suit :

Président(e) :

- **Patrice BONNET**, Directeur adjoint formation.

Membres :

- **Patrice LAISNEY**, responsable mention.
- **Sandrine ESCHENAUER**, responsable adjointe mention.
- **Beate HOSCHEK**, responsable de parcours.
- **Florian VALLUY-ANDRE**, responsable d'option.
- **Issa SOUAD**, responsable d'option.

***Enseigner en lycée professionnel** est composée comme suit :

Président(e) :

- **Patrice BONNET**, Directeur adjoint formation.

Membres :

- **Patrice LAISNEY**, responsable mention.
- **Sandrine ESCHENAUER**, responsable adjointe mention.
- **Noémie OLYMPIO**, responsable de parcours.
- **Florian VALLUY-ANDRE**, responsable d'option.
- **Fabrice BARTH**, responsable d'option.
- **Claire COIFFARD**, responsable d'option.
- **Denis BARRERI**, responsable d'option.

***Enseigner les mathématiques et les NSI au CLG et au LGT** est composée comme suit :

Président(e) :

- **Patrice BONNET**, Directeur adjoint formation.

Membres :

- **Patrice LAISNEY**, responsable mention.
- **Sandrine ESCHENAUER**, responsable adjointe mention.
- **Karine ISAMBARD**, responsable de parcours.
- **Rachid ZAROUF**, responsable de parcours.

***Enseigner la philosophie, les sciences économiques et sociales au LGT** est composée comme suit :

Président(e) :

- **Patrice BONNET**, Directeur adjoint formation.

Membres :

- **Patrice LAISNEY**, responsable mention.
- **Sandrine ESCHENAUER**, responsable adjointe mention.
- **Hérilalaina RAKOTO RAHARIMANANA**, responsable de parcours.
- **Estelle HEMDANE**, responsable d'option.
- **Mariagraizia CAIRO CROCCO**, responsable d'option.

***Enseigner les sciences physique-chimie au CLG et au LGT** est composée comme suit :

Président(e) :

- **Patrice BONNET**, Directeur adjoint formation.

Membres :

- **Patrice LAISNEY**, responsable mention.
- **Sandrine ESCHENAUER**, responsable adjointe mention.
- **Frédéric LETERME**, responsable de parcours.
- **Didier ALBRAND**, responsable de parcours.

***Enseigner la technologie au CLG, les sciences de l'ingénieur, le design-arts appliqués au LGT** est composée comme suit :

Président(e) :

- **Patrice BONNET**, Directeur adjoint formation.

Membres :

- **Patrice LAISNEY**, responsable mention.
- **Sandrine ESCHENAUER**, responsable adjointe mention.
- **Jean-François HEROLD**, responsable de parcours.
- **Eric TORTOCHOT**, responsable d'option.
- **Emeline ROY**, responsable d'option.

***Enseigner les sciences de la vie, les sciences de la Terre au CLG et au LGT** est composée comme suit :

Président(e) :

- **Patrice BONNET**, Directeur adjoint formation.

Membres :

- **Patrice LAISNEY**, responsable mention.
- **Sandrine ESCHENAUER**, responsable adjointe mention.
- **Solenne ALBERTINI**, responsable de parcours.

Article 2

Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter de la date de sa publication. Elles prendront fin, au plus tard, en même temps que les fonctions du Président.

Article 3

Le présent arrêté est soumis à publicité. Il est publié sur le site internet de la composante.

Article 4

La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 15/05/2024



Eric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université

**Arrêté de composition
Commission de recrutement en Master 1**

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'éducation et notamment ses articles L. 612-6 et D. 612-33 à D. 612-36-4 ;

ARRETE

Article 1

A partir de l'année universitaire 2024-2025, la Commission de recrutement chargée de procéder à la sélection des étudiants en Master 1 de la composante Inspé pour la formation Conseiller principal d'éducation est composée comme suit :

Président :

- **Patrice BONNET**, Directeur adjoint formation.

Membres :

- **Nathalie MIKAILOFF**, responsable mention.
- **Jean-François GARCIA**, responsable de parcours.
- **Julien GARRIC**, enseignant.

Article 2

Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter de la date de sa publication. Elles prendront fin, au plus tard, en même temps que les fonctions du Président.

Article 3

Le présent arrêté est soumis à publicité. Il est publié sur le site internet de la composante.

Article 4

La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 15/05/2024



Eric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université

Arrêté de composition
Commission de recrutement en Master 1

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'éducation et notamment ses articles L. 612-6 et D. 612-33 à D. 612-36-4 ;

ARRETE

Article 1

À partir de l'année universitaire 2024-2025, la Commission de recrutement chargée de procéder à la sélection des étudiants en Master 1 de la composante Inspé pour la formation :

***Conception et management de formations en hygiène, sécurité et développement** est composée comme suit :

Président(e) :

- **Patrice BONNET**, Directeur adjoint formation.

Membres :

- **Hélène ARMAND**, responsable mention.
- **Fatima DAVIN**, Directrice adjointe recherche.
- **Jean-Francis RANUCCI**, responsable de parcours.
- **Patrick BRUN**, responsable de parcours.

***Ingénierie pédagogique numérique – NEO** est composée comme suit :

Président(e) :

- **Patrice BONNET**, Directeur adjoint formation.

Membres :

- **Hélène ARMAND**, responsable mention.
- **Fatima DAVIN**, Directrice adjointe recherche.
- **Ismail BADACHE**, responsable de parcours.
- **Caroline VINCENT**, responsable de parcours.

***Métiers de la recherche et de l'expertise en éducation** est composée comme suit :

Président(e) :

- **Patrice BONNET**, Directeur adjoint formation.

Membres :

- **Hélène ARMAND**, responsable mention.
- **Fatima DAVIN**, Directrice adjointe recherche.
- **Nicolas SEMBEL**, responsable de parcours.

***Responsable de formation** est composée comme suit :

Président(e) :

- **Patrice BONNET**, Directeur adjoint formation.

Membres :

- **Hélène ARMAND**, responsable mention.
- **Fatima DAVIN**, Directrice adjointe recherche.
- **Sylviane FEUILLADIEU**, responsable d'option.
- **Raphaële TSAO**, responsable d'option.

***Rédacteur professionnel** est composée comme suit :

Président(e) :

- **Patrice BONNET**, Directeur adjoint formation.

Membres :

- **Hélène ARMAND**, responsable mention.
- **Fatima DAVIN**, Directrice adjointe recherche.
- **Véronique REY-LAFAY**, responsable de parcours.
- **Emmanuelle PEREIRA**, responsable de parcours.

Article 2

Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter de la date de sa publication. Elles prendront fin, au plus tard, en même temps que les fonctions du Président.

Article 3

Le présent arrêté est soumis à publicité. Il est publié sur le site internet de la composante.

Article 4

La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 15/05/2024



Eric BERTON

Président d'Aix-Marseille Université